

PLÉGUIEN

L'information communale

www.pleguien.fr

6. DOSSIER

Le **logement** :
une problématique
économique et sociale,
même à Pléguien

3. ACTUALITÉS

Projet de résidence seniors

12. RETOUR SUR

Budget 2024 :
tous les projets menés

24. FOCUS SUR

Pléguien en forme olympique



Le mot du maire



Philippe Le Goux
Maire

Au moment où j'écris ces quelques lignes, nous sommes le 16 juin, soit après les élections européennes et avant le 1^{er} tour des élections législatives.

Je mesure pleinement la déception de beaucoup de Françaises et de Français qui subissent de plein fouet les effets collatéraux des conflits internationaux et les politiques nationales, avec la hausse des prix qui affecte le budget des familles, au quotidien.

Pour autant, il ne faut pas se laisser berner par le discours de l'extrême droite qui limitera nos libertés et sera en incapacité de faire ce que disent ses représentants.

À Pléguien, nous continuerons à proposer une action tournée vers le mieux vivre ensemble, avec notre vision de progressistes assumés.

Au besoin, nous lutterons pour cet objectif.

3

ACTUALITÉS

- 3** Projet de résidence seniors

8

RETOUR SUR

- 12** Budget 2024 : tous les projets menés

22

À NOTER

- 22** Déchets
22 Recette : gâteau aux pommes

24

FOCUS SUR

- 24** Pléguien en forme olympique le 26 juillet

6

DOSSIER

Le **logement**,
une problématique
économique et sociale,
même à Pléguien

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Philippe Le Goux

RÉDACTION
Émilie Bocher, Philippe Le Goux,
Stéphanie Lannuzel

CRÉDITS PHOTOS
Émilie Bocher, Philippe Le Goux, Maëlig Taisset,
Carole Lefèvre, Roseline Salliou, Fabienne Goaziou,
Christine Keroullé, Charlene Le Scanf, Annick Guézou,
Getty Images, Canva, Le Télégramme,
les associations, Breizh Mapping

CRÉATION/MISE EN PAGE
Le Studio, www.lestudio.bzh

IMPRESSION
Guivarch L'Imprimerie, Imprim'Vert

Solidarités intergénérationnelles

Projet de **résidence seniors**

À Pléguien, la solidarité entre les générations prend tout son sens avec le projet de résidence seniors en plein centre bourg. En partenariat avec les élèves de l'Institut Régional d'Administration de Nantes, la municipalité a lancé des entretiens avec les habitants, dès 55 ans, pour concevoir un lieu de vie adapté pour les aînés autonomes. Cette collaboration dynamique garantit la création d'un environnement où chaque résident pourra vieillir dans la dignité et en autonomie. En effet, ces échanges riches en enseignements ont permis de saisir pleinement les besoins et les aspirations des résidents potentiels. Les résultats de ces consultations, initiées avec des personnes âgées de plus de 55 ans, seront intégrés dans la conception finale de la résidence.



Enfance Jeunesse

Une **aire de jeux** pour enfants au jardin des Glycines

Dans le cadre de l'amélioration des espaces de loisirs à Pléguien, une structure de jeux pour enfants en extérieur a été installée. Il s'agit d'une structure appelée «La Ruche» de l'entreprise Ludoparc, achetée pour un montant total de 10 525,74 € TTC. Cette aire de jeux est installée au jardin des Glycines, et offre ainsi un espace sécurisé et ludique pour les enfants de 1 à 6 ans, sous la surveillance d'un adulte.

Sécurité routière

Projet d'**aménagements de sécurité** sur la RD9, côté Saint-Quay-Portrieux

Le 1^{er} février dernier, une consultation a été lancée pour sélectionner une maîtrise d'œuvre concernant le projet de sécurisation de la RD9 côté Saint-Quay-Portrieux. Trois bureaux d'études ont répondu et après examen lors de la Commission d'Appel d'offres du 15 mars, l'offre du bureau d'études ING Concept de Landivisiau a été retenue pour un montant de 12 000 € HT, soit 14 400 € TTC. Une présentation du projet aux riverains concernés par ces aménagements a eu lieu le 5 juin 2024.

Voirie

Programme de **réfection de voirie** 2024

Le programme de réfection des voies pour l'année 2024, après avoir consulté les services de Leff Armor Communauté concernant les travaux de réseaux à venir, comprend deux chantiers principaux : le chantier n°1 à Castel Paul et le chantier n°2 aux rues Lan Ar Hat et des Pommiers.

Le conseil municipal a décidé de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres, et d'attribuer le marché à l'entreprise ayant proposé l'offre la mieux disante, c'est-à-dire l'entreprise SPTP de Ploufragan pour un montant de 33 755 € HT, soit 40 506 € TTC. Les travaux ont été réalisés fin mai.

Aménagement

Tiers-lieu « Le Repère » : avancée des travaux



Les travaux de démolition sont terminés et le gros œuvre est en cours. Les réunions de suivi de chantier ont commencé le 4 janvier 2024 et ont lieu tous les jeudis. La livraison est prévue courant février 2025.

Une visite des élus et du groupe de travail à l'origine du projet a été organisée en mai pour constater l'évolution des travaux. Une prochaine visite sera organisée à l'automne.



APPELLATION DU TIERS-LIEU

Suite au concours lancé dans le bulletin communal de septembre 2023 pour nommer le futur tiers-lieu, plusieurs propositions ont été soumises à la mairie. Après vote à main levée et délibération, le Conseil Municipal a choisi d'appeler le tiers-lieu communal : « Le Repère ».

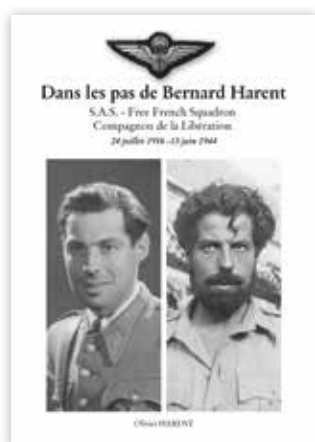
Merci à celles et ceux qui ont fait des propositions.



Urbanisme

Déclarations de travaux de **coupes d'arbres**

Bien qu'un arbre soit situé sur une propriété privée, il est parfois nécessaire d'obtenir une autorisation pour l'abattre ou le couper. En effet, certains arbres sont répertoriés dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (car ils sont classés en tant qu'espèces boisées à protéger ou à conserver). L'abattage des arbres peut fragiliser les sols et porter atteinte à l'environnement. Avant toute coupe d'arbres, il est donc nécessaire de se rapprocher du service urbanisme de la mairie afin de s'assurer de la situation de l'arbre. Et en cas de besoin, il faudra déposer un dossier de déclaration de travaux pour coupe et abattage d'arbres en mairie de manière à obtenir l'accord d'abattage (CERFA n°13404).



À NOTER

Le livre « Dans les pas de Bernard Harent » a reçu, le 28 mai dernier, la première mention du livre historique décernée par L'AFCL (Association des Familles des Compagnons de la Libération).

Olivier fera une conférence en septembre prochain sur Lanvollon.

Culture

Un livre remarqué et primé

Olivier Harent (qui habite le lotissement Coat Brucq) vient de publier un ouvrage biographique « Dans les pas de Bernard Harent » dédié à son grand-oncle au parcours exceptionnel durant la seconde guerre mondiale.

Français Libre de la première heure (27 juin 1940), Bernard Harent combat dès mai 1942 au sein du French Squadron de la brigade SAS en Libye puis en Tunisie, il est alors cité à l'ordre de la nation. Après une année d'entraînement intensif en Grande Bretagne, il est parachuté sur Saint-Marcel (Morbihan) dans la nuit du 9 au 10 juin 1944 et trouve la mort quelques jours plus tard les armes à la main. Premier officier parachutiste tué pour la libération de la France, il est fait Compagnon de la Libération.

Olivier Harent s'appuie sur des recherches historiques, des témoignages, des documents d'époque et surtout sur une riche correspondance. Nous sommes ici plongés en pleine guerre, dans l'intimité du Lieutenant Bernard Harent. S'y entremêlent des marques d'attachement, de fierté, d'amour, d'amitié, de doutes, d'honneur, de souffrances et surtout d'espoir.



Où le trouver

En ligne sur le site : www.bernardharent.fr

ou en téléphonant à l'auteur au 06 31 32 59 05

ou bien à la librairie « Mots et Images » à Guingamp

Économie

Une écrivain biographe à Pléguien



Je viens de créer mon activité d'écrivain biographe à Pléguien que j'ai intitulé « L'Empreinte de la Vie ».

La réalisation de ce projet est l'aboutissement de plusieurs années de réflexion et constitue une suite logique de mon parcours professionnel et de mon intérêt tout particulier pour les personnes âgées, et la richesse que constitue souvent leur histoire de vie. En effet, j'ai exercé la fonction de directrice d'EHPAD et de responsable de structure d'aide à domicile, pendant de nombreuses années. Je me suis enrichie, auprès de toutes les personnes que j'ai accompagnées, de beaucoup de souvenirs et d'anecdotes que je trouvais passionnantes. Nos aînés détiennent dans leur mémoire tellement d'histoires personnelles intéressantes, mais aussi une mémoire collective des façons de vivre du territoire et des coutumes locales qui, avec leur disparition, s'éteindront également. Ne dit-on pas que « lorsqu'un vieillard meurt c'est une bibliothèque qui brûle » ! Je partage totalement le sens de ce proverbe. Ma motivation repose également sur une expérience de confidences de familles qui, lorsqu'un de leur parent ou grand-parent décédait, regrettaient de n'avoir pas pu échanger plus longtemps avec leur proche. Je souhaite également, par mon action, participer à rompre la solitude des personnes âgées, en structure ou à domicile, souvent loin de leur famille. Elles pourront, en racontant leur histoire, sentir à quel point elle a été jalonnée de moments heureux, ou moins heureux, mais qu'elle présente un grand intérêt, notamment pour leur famille et tous ceux qui leur sont chers.

L'ouvrage qui restituera le trésor qu'elles auront bien voulu me confier restera comme empreinte de la vie qu'elles ont vécue, au travers d'un délicieux livre à partager.



Anne-Marie Godard-Marie

lempreintedelavie@outlook.fr

Tél. 02 96 61 08 98 - 06 81 43 83 72

L'année 2024 ne semble pas propice à une amélioration de la situation du logement.

Selon certaines études, le marché immobilier a enregistré en 2023 une chute historique de 22% des ventes dans l'ancien, et une baisse de 59% de l'offre locative depuis 5 ans. Les causes de ce manque de logements sont nombreuses : effet combiné de l'inflation, de la hausse des taux d'intérêt et des difficultés d'accession au crédit, le secteur du BTP a aussi été fragilisé suite au Covid et à la guerre en Ukraine (hausse du coût de l'énergie, du prix des matériaux, délais d'approvisionnement...).

Pléguen, comme toutes les autres communes, est également confronté à une demande croissante de logements : de nombreux administrés viennent en effet en mairie signaler leur situation de recherche de logement et interrogent nos services sur les biens disponibles à la location ou à la vente.

Les élus de Pléguen, conscients de la difficulté que rencontrent certains administrés pour se loger, apportent des solutions aux habitants et encouragent les propriétaires à mettre les logements vides sur le marché de la location et de la vente.

Le **logement** : une problématique économique et sociale, même à Pléguen



Lotissement de Kerziot

La commercialisation des terrains des tranches 2 et 3 du lotissement de Kerziot vient de démarrer suite à la fixation du prix de vente des terrains à hauteur de 70 € TTC le m² lors du conseil municipal du 22 mai dernier. Ainsi 32 lots à bâtir d'une superficie comprise entre 262 à 705 m² sont disponibles à la vente. N'hésitez pas à contacter la mairie pour obtenir le dossier de candidature.

De plus, suite à un désistement, le lot 4 de la tranche 1 du lotissement est de nouveau disponible à la vente : terrain de 522 m² pour un montant de 33 930 € TTC.

Rappel sur la procédure de demande de logement social

La procédure de demande d'accès à un logement social a été simplifiée. Il existe désormais une plateforme commune à tous les bailleurs sociaux des Côtes d'Armor. Ainsi, il suffit de déposer une demande de logement et celle-ci sera diffusée à tous les bailleurs sociaux du Département et à leurs partenaires. Suite à l'enregistrement de votre dossier, vous obtiendrez un numéro unique départemental qui vous sera ensuite demandé lors de tous les échanges avec les organismes.



Vous trouverez le dossier et les différentes informations à l'adresse suivante :
www.demandelogement22.fr/imhowebGP22

Conditions d'accès à un logement social

- o Être de nationalité française ou être admis à séjourner régulièrement.
- o Louer le logement en tant que résidence principale.
- o Ne pas dépasser un niveau de ressources défini en fonction de la composition familiale.

Documents à transmettre avec sa demande de dossier

- o Cerfa 14069-05 complété.
- o Joindre les justificatifs réclamés dans le dossier.
- o Copie de la pièce d'identité pour le demandeur et le co-demandeur.
- o Avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu N-2.
- o Quittance de loyer.
- o Livret de famille.
- o Justificatif de ressources.



Résidence seniors

Un projet d'habitat pour seniors est en cours d'élaboration sur la commune. Des étudiants de l'IRA (Institut Régional d'Administration) de Nantes ont été chargés d'effectuer des entretiens auprès de seniors de la commune afin de déterminer leurs besoins en matière d'habitat. Ces entretiens ont eu lieu le 17 avril à la Salamandre auprès d'une vingtaine d'administrés. Un questionnaire leur a été proposé afin de connaître leurs attentes et leurs exigences. Les étudiants ont remis aux élus de la commune leur rapport il y a quelques jours. Celui-ci leur permettra de poursuivre la réflexion sur le projet avec des préconisations de mise en œuvre intéressantes. Ces éléments vont permettre aux élus d'avancer sur le dossier et d'affiner le projet.

Taxe sur les logements vacants

Déjà en 2020, le Maire avait proposé au conseil municipal d'instaurer la taxe sur les logements vacants, avec pour objectif de réduire le nombre de logements vides sur la commune, et réduire la consommation d'espaces agricoles pour y construire des logements neufs. Cette démarche s'inscrivait dans les orientations prises par Leff Armor Communauté, dans le cadre du Plan local de l'Habitat. Cette proposition a été adoptée par le conseil municipal par délibération en date du 10 juin 2020. Ainsi les logements vacants sur Pléguien depuis plus de deux années au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, sont assujettis à la taxe d'habitation, depuis le 1^{er} janvier 2023.

Appel à la location

Vous avez un logement disponible ? N'hésitez pas à nous en informer pour le faire savoir aux personnes intéressées.



Aides à la rénovation disponibles sur le territoire

Vous êtes propriétaire et souhaitez réaliser des travaux d'amélioration de votre logement.

Pour rappel plusieurs organismes peuvent vous aider dans vos démarches :

- **Pour la rénovation énergétique de votre logement** (changement de mode de chauffage, type d'isolation à mettre)
France rénov via L'Alec peut vous renseigner.
🔍 **Contact : 02 96 52 15 70**
ou contact@alec-saint-brieuc.org
- **Pour un besoin de conseil sur vos factures d'eau ou d'énergie**
Un conseiller en économie d'énergie peut se rendre chez vous.
Slime via L'Alec
🔍 **Contact : 02 96 52 15 70**
ou contact@alec-saint-brieuc.org
- **Pour un besoin d'adaptation de votre logement suite à un handicap ou à une perte d'autonomie**
Le Programme d'Intérêt Général (PIG) de Leff Armor.
🔍 **Contact : 02 57 52 08 59**
ou pig.leffarmor@citemetrie.fr
- **Pour une question d'ordre juridique**
L'ADIL peut vous renseigner.
🔍 **Contact : 02 96 61 50 46**
ou www.adil22.org

Association

Pléguien Gym



1984-2024, Pléguien gym fête ses 40 ans ! Toujours autant de convivialité et de dynamisme pour l'association.

Pour la reprise de la gym en septembre, deux séances seront assurées chaque semaine les mardis soirs et les jeudis matins.



Pour les rejoindre en septembre

Henri Charlot

Président de Pléguien Gym

Tél. 02 96 70 12 36

pleguiengym@yahoo.com

Association

Club des Bruyères

Des animations et sorties en nombre pour les aînés !



L'association a tenu son assemblée générale le 10 janvier 2024, marquant ainsi le début d'une nouvelle ère passionnante. Durant cette réunion, un nouveau bureau a été élu, composé de Thierry Morvan en tant que président, Alain Brocard en tant que trésorier, et Annick Guezou en tant que secrétaire.

Le conseil a également accueilli de nouveaux membres, notamment Yvonne Burlot, Liliane Clech, Ginette Holleville, Florence Jayet, Nicole Labbé, Patrick Lavergne, et Marie-Hélène Sparfel, apportant ainsi une diversité de perspectives et d'expertise.

Une des réussites notables de l'année écoulée est l'augmentation du nombre d'adhérents, qui est désormais de 71 personnes. Malgré cette croissance, le coût de l'adhésion reste stable à 17 €, assurant ainsi une accessibilité à tous.

En termes d'activités, l'association a organisé une sortie au Morlaix écomusée de Plouigneau suivie d'une croisière dans la rade de Morlaix. Une autre sortie est prévue pour les 17 et 18 mai au Cadre Noir de Saumur, promettant une expérience enrichissante pour les membres.

Mais ce n'est pas tout ! Les membres ont de quoi anticiper avec enthousiasme un voyage prévu en septembre 2025, une semaine en Algarve, au Portugal. Cette escapade promet détente, découverte et échanges inoubliables.

De plus, une rencontre inter-club a eu lieu le 22 mai, mettant en vedette des jeux de cartes et d'autres activités divertissantes.

Le Club des Bruyères vit une année riche en événements et en convivialité, offrant à ses membres des moments de partage et de découverte inoubliables.

Don au CCAS



Le Club des Bruyères a fait preuve d'une grande générosité en offrant 458,40 € au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), suite au concert Les Pies à Notes qui a eu lieu à La Salamandre le 26 novembre 2023. Ce geste solidaire témoigne de l'esprit de communauté et de soutien mutuel qui anime notre commune. Grâce à cette contribution, de nombreuses familles pourront bénéficier d'un soutien précieux. Un grand merci au Club des Bruyères et à tous les participants pour leur engagement exemplaire.



**Pour joindre
le Club des Bruyères**

Annick Guezou

annick.guezou@orange.fr

Tél. 06 86 61 45 54

Thierry Morvan,

président de club

Tél. 06 98 89 47 26

Association

Amicale laïque



La Salamandre à Pléguien a eu l'honneur d'accueillir une artiste samedi 25 mai. En effet, Sophie Caudin, maman de deux élèves scolarisés au RPI et habitante de Tressignaux, a réalisé un concert au profit des élèves du RPI et de leurs parents. Cette talentueuse musicienne et chanteuse a fait danser petits et grands en compagnie du célèbre Simon Scardanelli. Les bénévoles de l'amicale avaient préparé des planches de charcuterie et veggie afin de restaurer le public.

Prochain événement : la fête des écoles dimanche 30 juin après-midi à l'école de Tressignaux ainsi qu'un vide-grenier dimanche 8 septembre à Pléguien. Venez nombreux ! Tous les bénéfices serviront à financer les projets des écoles.

Si vous souhaitez vous investir, contactez-nous !



Contact

Le bureau de l'Amicale Laïque du RPI de Pléguien-Tressignaux
Retrouvez-nous sur notre page Facebook ou au 07 66 28 82 77

Association

Les Amis d'Alguy



L'association a décidé de faire une pause pour l'organisation d'Alg'en fête, l'activité de l'association étant importante avec des opérations sur sa zone d'actions et des éco-promenades de plus en plus nombreuses.

- o Dizaine d'éco-promenades en 2024.
- o Participation à la journée citoyenne de Pléguien le 25 mai.
- o Participation à la manifestation « Des sirènes à Binic-Étables-sur-mer » (solicitation de la mairie suite à nos actions stop mégots).
- o L'association partenaire de l'anniversaire d'Algues Armorique.
- o Participation à la journée des associations début septembre.
- o Organisation d'une éco-promenade en septembre avec des guides du littoral (les jeunes du conseil municipal seront invités à nous rejoindre).



Vous voulez nous rejoindre lors de l'une de nos opérations, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous ou consulter nos réseaux sociaux pour les dates des prochaines manifestations

Association

Comité d'animation Ça m'plaît bien !

À la parution de ce journal communal de l'été, la fête de la musique sera passée. Nous pouvons dire, sans nous tromper, que comme d'habitude il y a eu du monde sur la place, avec une programmation que nous essayons de diversifier. Cet événement ne concerne plus vraiment les amateurs et nous sommes obligés de nous adapter. Pour le Comité, la saison est terminée. Rendez-vous l'année prochaine peut-être... si d'autres bénévoles viennent nous rejoindre et donner leurs idées ! N'oublions pas que sans bénévoles, rien ne pourrait se faire ! Sinon, nous poursuivrons avec les après-midi jeux, l'antique soirée disco et la toute aussi indémodable fête de la musique.

Toute l'équipe remercie les habitants pour leur participation à ces manifestations.

Association

Renouveau de l'association Coat ar Oa

Après sept ans d'absence, la fête de Coat ar Oa revient ! Nous vous attendons nombreux le premier week-end d'août (du 2 au 4 août) au village de Coat ar Oa !

Restauration et buvette sur place, de nombreuses animations (jeux de boules, loterie, château gonflable). Repas sur réservation le dimanche midi.



Informations et réservations

Tél 06 42 20 63 45 - 06 45 18 15 12

Bibliothèque

Une **bibliothèque ouverte à tous** et accessible

La bibliothèque est située au bourg, à côté de l'école. Pas trop difficile à trouver et si vraiment vous êtes perdus vous pouvez demander à la mairie ou au bar en face !

Elle est gérée par une équipe fidèle de bénévoles d'une dizaine de personnes



qui adorent les livres et le contact et se relaient pour assurer une permanence à tour de rôle selon leur disponibilité.

Léna qui est employée notamment à l'école par la municipalité assure aussi quelques heures précieuses pour la gestion du lieu. Ouverture le mercredi de 16h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h.

La réunion semestrielle entre les bénévoles, agents communaux et élus s'est tenue en mai dernier pour évoquer différents sujets. Les présents ont émis la possibilité d'une ouverture mensuelle en soirée de 18h à 20h et la gratuité de l'adhésion afin de rendre ce lieu d'échanges plus accessibles.

Une fiche « avis du lecteur » sera glissée dans les livres prochainement dans le but de promouvoir notre bibliothèque par les réseaux sociaux grâce aux retours des lecteurs sur les livres lus et appréciés.

Les animations ont leur public. Les bénévoles ont toujours des idées et de nouveaux ateliers seront proposés, toujours autour du livre et d'expressions diverses.

La participation de la bibliothèque au prix Louis Guillou sera aussi d'actualité cette année.

Et pour finir, une réflexion sur les échanges possibles entre les bibliothèques du territoire est lancée sous l'égide de la BCA. Nous profiterons de ce projet du territoire pour faire un appel aux bénévoles afin de constituer une équipe d'animation pour notre bibliothèque dès la rentrée de septembre, financer des actions menées par les bibliothèques du territoire de Leff Armor et de valider des orientations d'animations.

N'hésitez pas à intégrer le groupe pour donner vos idées, tenir une permanence, ou conseiller les petits comme grands lecteurs !

Association

Totout'arts



Bonjour à toutes et tous !

Notre petite association artistique intergénérationnelle a pour thématique cette année, les contes et légendes. Une modeste manière de poursuivre la magnifique exposition estivale 2023 de Brucero et ses amis dans la grande galerie du petit Écho de la Mode.

Ce fabuleux lieu d'exposition a pu accueillir ce mois d'avril une diffusion conséquente de réalisations de nos élèves associatifs. C'est au sein du pôle d'enseignement artistique communautaire que nous avons été honorés d'être invité puisque la thématique est la même pour mes élèves extra-scolaires de Blanchardeau. Vous pourrez en observer des originaux dans votre bibliothèque communale, ainsi que sur la place de l'église avec la participation de l'école de Pléguien, durant tout l'été !

La pléguinaise Marylène Derrien nous a rejoint aux ateliers pour nous offrir une présentation de ses riches carnets de voyages au Népal et au Sénégal. Dans le cadre de stages aquarellistes, ses magnifiques pages nous ont fait voyager aussi à travers une multitude de techniques des Arts Plastiques qui ont donné des idées et des envies à nos élèves adhérents. Merci chère Marylène !

Concernant l'exposition estivale sur notre place de l'église, toute la population est invitée à exposer une réalisation libre en lien avec les contes et légendes et de la déposer dans la boîte à lettres de l'association se trouvant sur le pignon droit de mairie. Nous sommes tous des Artistes.

Merci pour votre participation. Toujours aux plaisirs créatifs.

Guénola Jouanny

Bibliothèque

Adhésion au **réseau CDLI**

(Contrat
Départemental de
la Lecture Itinérante)

La bibliothèque de Pléguien vient d'adhérer au réseau CDLI. Celui-ci permet de cofinancer des actions menées par les bibliothèques du territoire de Leff Armor et de valider des orientations communes :

- Renforcer les actions culturelles en réseau co-construites avec les bibliothèques.
- Développer l'accès aux contenus culturels et aux bibliothèques pour les publics éloignés de la lecture.
- Accompagner les bibliothèques et les publics vers le numérique.

Il s'agit d'un projet départemental orchestré par la Bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA) et destiné à créer du lien avec les bibliothèques de la communauté de communes. L'adhésion à ce réseau permet un soutien matériel et financier dans nos actions et animations proposées, notamment en prêts de matériels, communication, et en soutien dans l'évolution du numérique.

École

Réussite
des **portes
ouvertes**
du printemps

Les portes ouvertes des écoles du RPI Pléguen-Tressignaux ont eu lieu le samedi 16 mars 2024 de 9h30 à 12h30 et elles ont permis à de nombreux parents et enfants de découvrir les locaux de l'école de Pléguen pour y inscrire leur enfant à la rentrée de septembre. Chaque année, c'est presque une vingtaine de familles qui profitent de ces matinées pour visiter les locaux de l'école en compagnie des enseignants, du personnel communal et des élus.

Carte scolaire rentrée 2024

Avec la décision du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale du 22 février 2024, les maires de Pléguen et Tressignaux vont s'organiser pour accueillir les élèves à la rentrée de septembre 2024 dans les conditions dignes d'un apprentissage de qualité en écoles publiques.

Les huit niveaux seront évidemment toujours enseignés sur le RPI, de la petite section au CM2, les garderies périscolaires resteront ouvertes avec de larges périodes. Les cuisiniers prépareront toujours d'excellents repas dans chaque restaurant scolaire et l'Amicale laïque sera toujours présente pour soutenir les activités scolaires et périscolaires demandant des financements familiaux.

🔍 Si vous envisagez de venir habiter à Pléguen et souhaitez inscrire vos enfants sur le RPI Pléguen-Tressignaux, vous pouvez contacter la mairie au 02 96 70 02 54 ou par mail à mairie-pleguen@orange.fr

Activités de l'école

1.



2.



3.



2.



4.

1. Le prix des Incorruptibles

Les élèves de petite et moyenne section ont participé au concours des incorruptibles mis en place dans leur classe. Chaque élève a reçu sa carte d'électeur et a ainsi pu voter pour le livre qu'il a préféré parmi les six livres proposés. Un bureau de vote a été créé dans la classe : les élèves ont pu mettre leur enveloppe de vote dans l'urne après avoir signé le registre, comme le font les grands !

2. Atelier de pâtisserie

Chaque fin de mois les enfants qui fêtent leur anniversaire participent à un atelier cuisine. Ils réalisent ainsi de bons gâteaux qu'ils partagent ensuite lors d'un goûter avec tous les enfants de l'école.

3. Séance de musique sur les émotions

Stéphane Blanchard, intervenant extérieur est venu à l'école animer des séances d'éveil musical. Ce fut également l'occasion pour lui de travailler sur le livre « la couleur des émotions » avec les élèves de maternelle.

4. Journée athlétisme du mardi 21 mai 2024

Les enseignants du RPI Pléguen-Tressignaux ont organisé une journée sportive à tous leurs élèves au stade de Pléguen. Au programme : courses, saut en hauteur, saut en longueur, relais... De quoi susciter des vocations !

Finances

Budget 2024 : tous les projets menés

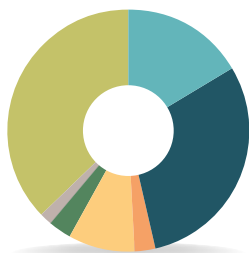
Les orientations budgétaires pour l'année 2024 répondent aux besoins croissants de la commune, qui compte désormais 1443 habitants. Les actions entreprises depuis 2020 et celles prévues contribuent à l'essor continu de la commune.



Parmi les projets prévus pour 2024 :

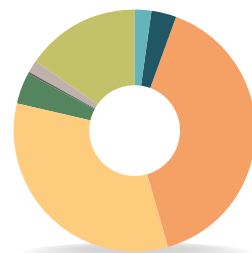
- La poursuite des travaux du tiers-lieu.
- La finalisation de la viabilisation du lotissement Le Clos de Kerziot et la commercialisation des lots des tranches 2 et 3.
- Le programme de voirie, comprenant la réfection de voies avec une réflexion sur les aménagements doux piétons/vélos, ainsi que la finalisation des aménagements de sécurité sur la RDg côté Saint-Quay-Portrieux.
- La poursuite des études sur la réhabilitation de l'école, priorisée en fonction des financements à venir.
- La gestion de l'école et de la bibliothèque, avec un accent mis sur le maintien des bonnes conditions d'organisation et de travail, ainsi que l'optimisation de la restauration scolaire.
- La réflexion continue sur le projet de résidence seniors en centre-bourg, avec la participation des élèves de l'IRA de Nantes.
- Le déploiement de la fibre optique, phase 3, avec 70 foyers restant à raccorder sur Pléguien.
- La gestion du cimetière communal, incluant l'aménagement paysager et l'accessibilité, ainsi que la création de nouveaux emplacements et la poursuite des procédures de reprise.

Budget primitif 2024 du budget principal de la commune



Dépenses de fonctionnement

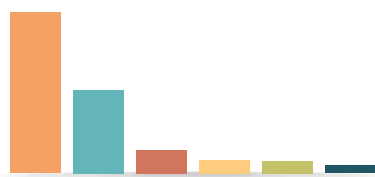
Charges à caractère général	245 700 €
Charges de personnel	442 604 €
Atténuations de produits	43 599 €
Autres charges de gestion courante	129 224 €
Charges financières	45 000 €
Charges exceptionnelles	200 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 453 €
Virement à la section d'investissement	550 580 €
Total des dépenses	1 480 361 €



Recettes de fonctionnement

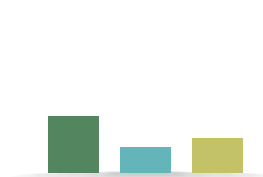
Atténuation de charges	33 600 €
Ventes de produits	52 300 €
Impôts et taxes	588 933 €
Dotations et participations	489 843 €
Autres produits de gestion courante	64 820 €
Produits exceptionnels	200 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 453 €
Résultat reporté recettes	224 212 €
Total des recettes	1 480 361 €

Les grands investissements 2024



Dépenses d'investissement

Tiers-lieu	835 014 €
Voirie - Terrains	431 790 €
Emprunts (capital)	121 000 €
Cimetière	70 000 €
Église	64 300 €
École - Médiathèque	40 700 €



Recettes d'investissement

Subventions État	294 237 €
Subvention Région	133 274 €
Subvention Département	181 501 €

Budget du lotissement de Kerziot

Le conseil municipal a validé un budget de 408 754 € pour l'aménagement des terrains des tranches 2 et 3 du lotissement Le Clos de Kerziot

Ouvrages d'art

Programme national des Ponts : Traou Rout



Dans le cadre du Programme national des Ponts, le pont de Traou Rout a nécessité une inspection détaillée. Les conclusions ont révélé un état critique, exigeant des mesures immédiates de sécurité. Une consultation a été lancée le 3 avril dernier pour retenir un bureau d'études spécialisé en vue de sa réparation. Lors de sa séance du 22 mai, le Conseil municipal a validé l'offre d'ING Concept pour un montant de 14 000 € HT, soit 16 800 € TTC, pour une mission de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation du pont de Traou Rout.

En attendant la réalisation des travaux, le franchissement du pont est interdit aux véhicules et engins supérieurs à 3,5 tonnes.

Environnement

Lutte contre les frelons asiatiques



Cette année encore la commune de Pléguien a participé à la campagne de piégeage des frelons asiatiques organisée par le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor.

Vous avez été nombreux à venir chercher un piège en mairie afin de capturer les reines fondatrices du frelon asiatique. Compte tenu des conditions climatiques, la campagne de piégeage n'a duré que sept semaines cette année, du 6 avril au 25 mai. Nous attendons de connaître les résultats obtenus lors de cette campagne 2024.

Afin de lutter contre les nuisances et les dégâts causés par le frelon asiatique vis-à-vis de l'environnement, l'apiculture et la santé, le conseil municipal a décidé d'adhérer cette année encore, à la stratégie de lutte territoriale en partenariat avec Leff Armor Communauté et la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor (FGDON 22). Ainsi, si vous découvrez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété ou sur la commune, il faut immédiatement contacter la mairie. Un référent communal viendra identifier l'espèce et vous transmettra la liste des entreprises pouvant intervenir ainsi qu'une fiche de signalement. La commune et la communauté de communes prendront en charge les 2/3 de la facture du professionnel (sur un montant de facture maximum de 90 €) après transmission en mairie de la fiche de signalement complétée par le référent communal, la facture acquittée de l'entreprise habilitée qui est intervenue et un RIB.

Fiscalité

Modification du taux de la taxe d'aménagement

La Taxe d'Aménagement (TA), instituée par l'État en 2011, est due par les bénéficiaires de permis de construire ou d'aménager, et est calculée en fonction de la surface de plancher autorisée, de la valeur forfaitaire du mètre carré et des taux communaux et départementaux.

La commune de Pléguien avait initialement choisi un taux minimal de 1% mais avait ultérieurement décidé d'exonérer à 100% certains types de constructions (abris de jardin...).

Cette taxe d'aménagement est due par tous les bénéficiaires d'un permis de construire ou d'aménager et permet de faire contribuer les propriétaires, promoteurs ou constructeurs aux dépenses d'équipements publics de la commune (eau, électricité, assainissement, voirie...).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux (ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à l'autre) et de fixer des exonérations qui restent facultatives.

Afin d'optimiser le financement des équipements publics dans le cadre de l'urbanisation de la commune, le conseil municipal, lors de sa séance du 27 mars 2024, a décidé d'augmenter à 2% le taux de la taxe d'aménagement sur le territoire communal et a décidé de garder les exonérations précédemment prévues, à savoir l'exonération à hauteur de 100% sur les abris de jardin, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

Citoyenneté

Nuisances sonores



Un nouvel arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage dans le département des Côtes d'Armor vient d'entrer en vigueur. Il vient abroger l'arrêté du 27 février 1990 modifié.

Les occupants et les utilisateurs des locaux privés, d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions afin d'éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, de leurs animaux domestiques, et des appareils ou machines qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent. Ainsi, les utilisateurs concernés ne doivent pas utiliser pour des travaux de bricolage et de jardinage des appareils bruyants en dehors des horaires suivants :

- o du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h,
- o les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

www.cotes-darmor.gouv.fr/actions-de-l-etat/environnement-et-transition-energetique/bruit/arrete-portant-reglementation-des-bruits-de-voisinage-dans-le-departement-des-cotes-d-armor

De plus, nous souhaitons rappeler l'interdiction, par arrêté préfectoral du 25 avril 2023, du brûlage des déchets verts ménagers en tout lieu, toute l'année. Ces mesures ont été mises en place afin de prévenir les incendies, limiter l'émission de substances polluantes susceptibles de porter atteinte à la santé humaine sur le territoire des Côtes d'Armor.

www.cotes-darmor.gouv.fr/actions-de-l-etat/risques-naturels-technologiques-et-miniers/feux/prevention-des-risques-de-feux-de-vegetation

Cimetière

Création de **nouveaux emplacements**

À ce jour, seulement dix emplacements dédiés à l'inhumation en concessions traditionnelles restaient disponibles dans le cimetière communal. La configuration des lieux a permis d'ouvrir 60 nouveaux emplacements supplémentaires destinés aux concessions traditionnelles. Ces nouveaux emplacements seront situés au dos de la rangée «A» actuelle, la plus au sud, à gauche en entrant dans le cimetière. Une réflexion est en cours afin de proposer de nouveaux emplacements de type caverne et caveautins.

Finances

Attribution des **subventions**

Le conseil municipal a attribué, sur la proposition de la commission d'attribution, les subventions suivantes :

Associations communales

Amicale laïque Pléguen-Tressignaux	1 500 €
Pléguen Gym	200 €
Société de chasse	100 €
Comité d'animation Pléguen	1 000 €
Comité d'animation de Coat ar Oa	1 000 €
Les Amis d'Alguy l'Hippocampe	150 €
Lepaletguen Club	800 €
Association Dele-Terre	500 €

Écoles

Chambre de Métiers et de l'Artisanat (22)	75 €
Foyer socio-éducatif Collège Chombart de Lauwe	25 €

Sports & loisirs

Goëlo HBC	190 €
Scout guides Plouha	40 €
Armor Escrime Guingamp	20 €
Trégor Goëlo Athlétisme	30 €
Les Cavaliers d'EAD	20 €
Étoile de Tressignaux	50 €
Jeunesse Sportive Lanvollonnaise	340 €
Studio Danse L'École de Guingamp	10 €
Stade Paimpolais FC	20 €

Associations d'aide et de soutien

Association Rêves de Clown	25 €
Comité de Saint-Brieuc	

Divers

AFDMA (Association Familles Détenus Maison d'Arrêt)	25 €
SNSM Saint-Quay-Portrieux	25 €
Centre d'aide alimentaire	1 200 €
Les Restaurants du Cœur - Département 22	25 €
Association Solidarité Paysans de Bretagne - Département 22	25 €
Comice AG Plouha	25 €

TOTAL SUBVENTIONS 2024 7 420 €



Finances

Tarifs communaux

À compter du 1^{er} janvier 2024.

Location grande salle communale

	Habitants Pléguen	Habitants extérieur	Assos Pléguen	Assos extérieures	Entreprises Pléguen (prix TTC)	Entreprises extérieures (prix TTC)
Forfait annuel - Utilisation régulière à l'année	-	-	-	536 €	-	-
1/2 journée sans cuisine	107 €	214 €	Gratuit	107 €	128,40 €	193,20 €
1/2 journée avec cuisine	214 €	375 €	Gratuit	214 €	193,20 €	321,60 €
Journée sans cuisine	214 €	321 €	Gratuit	214 €	256,80 €	450,00 €
Journée avec cuisine	321 €	482 €	Gratuit	321 €	385,20 €	578,40 €
Forfait 2 jours consécutifs	428 €	643 €	Gratuit	428 €	-	-
Forfait mise à dispo veille ou lendemain	64 €	64 €	Gratuit	64 €	64,80 €	64,80 €
Vidéo projecteur et sono	54 €	54 €	Gratuit	54 €	64,80 €	64,80 €
Caution salle	1071 €	1607 €	1071 €	1071 €	1285,20 €	1928,40 €
Caution ménage	321 €	321 €	321 €	321 €	385,20 €	385,20 €
Caution vidéo projecteur et sono	1071 €	1071 €	1071 €	1071 €	1285,20 €	1285,20 €
Vaisselle	-	-	Gratuit	-	-	-
Anciennes tables, bancs, tréteaux (lot : 1 table, 2 bancs, 3 tréteaux)	5,35 € le lot					
Coupe de champagne	0,11 € (1,05 € pour remplacement si casse)					
Obsèques civils	Gratuit	Gratuit	-	-	-	-

Location petite salle communale

Petite salle	Gratuit	43 €	Gratuit	43 €	Gratuit	51,60 €
--------------	---------	------	---------	------	---------	---------

Divers

Photocopie NB	0,40 €
Photocopie couleur	0,85 €
Livre « Histoire de Pléguen »	30 €
Regards	À la charge du particulier
Forfait buse (buse Ø 300, matériaux de blocage, tracto, transport et main d'œuvre)	60 € le mètre linéaire
Forfait buse plastique en tuyau annelé en barre de 6 mètres	50 € le mètre linéaire
Animations CMJ	1 à 5 €

Cantine

Repas enfants	
QF jusqu'à 900	1,00 €
QF de 901 et 1300	2,75 €
QF de 1301 et plus	2,95 €
Repas adultes	4,00 €
Repas occasionnel	4,00 €

Garderie

Tarif horaire	
QF inférieur ou égal à 599	0,87 €
QF supérieur à 599	1,60 €
Tarif goûter pour tous les enfants qui fréquentent la garderie dès 16h30	0,40 €

Cimetière

Concession 15 ans	92 €
Concession 30 ans	184 €

Columbarium

Concession 15 ans	300 €
Concession 30 ans	400 €
Renouvellement 15 ans	92 €
Renouvellement 30 ans	184 €

Caveautins

Concession 15 ans	408 €
Concession 30 ans	510 €
Renouvellement 15 ans	92 €
Renouvellement 30 ans	184 €

Cimetière

Poursuite
des **procédures de reprise**

Dans le cadre de la gestion du cimetière communal, le conseil municipal a décidé de lancer une nouvelle procédure de reprise pour les concessions en état d'abandon. Après étude, il est relevé que neuf concessions perpétuelles présentent des défauts d'entretien et des signes manifestes de dégradation, sans intervention des familles concernées. Cette procédure peut être engagée 10 ans après la dernière inhumation dans le terrain concédé. Les démarches nécessaires sont réalisées pour mener à bien ce dossier.

Synthèse des **conseils municipaux**

Séance du 20 décembre 2023



LES ÉLUS ONT LA PAROLE

Stéphanie Glo

- signale des incohérences sur des panneaux de limitation de vitesse sur la RD9.
- demande comment vont s'organiser les sorties et entrées du nouveau lotissement « Le clos de Kerziot ».

Sylvain Rouxel rappelle les bonnes pratiques en matière de ramassage des poubelles : sortir les bacs seulement la veille de la tournée, ramasser les bacs une fois le ramassage effectué, ramasser les bacs en cas de vents forts ou tempêtes annoncés.

- o Travaux au tiers-lieu - point d'étape travaux et marché public.
- o Finances communales - révision des tarifs communaux au 1^{er} janvier 2024.
- o Personnel communal - instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.
- o Affaires diverses.

Séance du 21 février 2024



LES ÉLUS ONT LA PAROLE

Guillaume Caron s'interroge sur le prix de vente qui sera fixé pour les lots des tranches 2 et 3 du lotissement Le Clos de Kerziot. Il demande s'il n'est pas possible de fixer un tarif plus attractif pour les jeunes et ainsi attirer des familles avec enfants pour les écoles.

Stéphanie Glo demande comment fonctionne le CPF élu. Le Maire indique qu'il est géré via le même espace que le CPF professionnel de chacun.

Maëlig Taisset rappelle le comité de pilotage concernant le projet de résidence seniors. Les grandes lignes du projet se précisent et l'accompagnement de l'Institut Régional d'Administration de Nantes (IRA) viendra prochainement alimenter la réflexion et l'écriture du programme.

- o Finances communales
 - Orientations budgétaires 2024 : les projets 2024
 - La poursuite des travaux de tiers-lieu.
 - La fin de viabilisation du lotissement Le Clos de Kerziot et la commercialisation des lots des tranches 2 et 3.
 - Le programme de voirie.
 - La poursuite des études sur la réhabilitation de l'école.
 - La gestion de l'école et de la bibliothèque, avec la poursuite du maintien des bonnes conditions d'organisation et de travail, l'optimisation de la restauration scolaire.
 - La poursuite de la réflexion sur le projet de résidence seniors en centre-bourg, avec la contribution des élèves de l'IRA de Nantes.
 - Poursuite du déploiement de la fibre optique : phase 3.
 - La gestion du cimetière communal.
 - Révision des tarifs communaux au 1^{er} janvier 2024 - abroge et remplace del 20231220-77.
 - Attribution des subventions 2024.
 - SDE extension de l'éclairage public de l'abribus de Pont Jean.
 - Achat d'une structure de jeux extérieure.
 - Utilisation de prises électriques à usage de chargement de batterie électrique.
- o Personnel communal
 - Ratios promus/promouvables pour les avancements de grade année 2024.
 - Modification du tableau des effectifs.
- o Rentrée scolaire 2024
 - Carte scolaire.
 - Rythmes scolaires.
- o Cimetière communal
 - Ouverture de nouveaux emplacements dédiés à l'inhumation.
 - Lancement d'une procédure de reprise de concessions en état d'abandon.
- o Téléphonie - dispositif Wifi4EU
- o Leff Armor Communauté
 - Adhésion au syndicat mixte de Kerne Uhel.
 - Révision PLUiH - notification délibération et PADD débattu.
- o Appellation du tiers-lieu - suite concours bulletin communal.
- o Affaires diverses.



Tous les comptes-rendus détaillés des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur www.pleguien.fr

Séance du 27 mars 2024

- o Leff Armor Communauté : rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).
- o Finances communales
 - Approbation des comptes de gestion 2023 du receveur municipal.
 - Vote des comptes administratifs 2023 des budgets.
 - Affectation des résultats 2023.
 - Vote des taux d'imposition 2024.
 - Adoption des budgets primitifs 2024.
 - Attribution des subventions 2024.
 - Fiscalité
 - exonération en faveur des logements neufs présentant une performance énergétique et environnementale élevée.
 - modification du taux de la taxe d'aménagement.
- o Marché de maîtrise d'œuvre - programme de sécurisation de la RD9 côté Saint-Quay-Portrieux.
- o Ouvrages d'art - Programme National des Ponts - Traou Rout.
- o Tiers-lieu « Le Repère » - point d'étape et création d'un groupe de travail pour le futur fonctionnement des lieux.
- o Affaires diverses.



LES ÉLUS ONT LA PAROLE

Guillaume Caron demande où en est le curage de douves sur les routes départementales.

Annick Guezou évoque l'adressage communal et signale que toutes les nouvelles numérotations n'ont pas encore été installées par tous les habitants.

Émilie Bocher rappelle les animations organisées à la bibliothèque et l'organisation de la journée citoyenne du 25 mai avec un atelier hôtel à insectes et une opération ramassage des déchets avec le CMJ et l'association Les amis d'Alguy.

Fabienne Goaziou rappelle les événements du comité d'animation (soirée disco, et à venir fête de la musique).

Séance du 22 mai 2024

- o Finances communales
 - Analyse financière de la commune par le conseiller aux décideurs locaux de la trésorerie de Guingamp.
 - Attribution des subventions 2024.
 - Révision des loyers communaux 2024.
 - Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) - fibre optique.
 - Lotissement du Clos de Kerziot - tranche 2 et 3 - prix de vente des terrains.
- o Marché public
 - Programme de voirie 2024 - attribution.
 - Réhabilitation d'une maison en tiers-lieu - fourniture d'équipements informatiques et maintenance - attribution.
 - Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du pont de Traou Rout - attribution.
 - Réhabilitation de l'école - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).
- o Leff Armor Communauté
 - Lutte contre les espèces exotiques envahissantes - frelon asiatique.
 - Révision du PLUiH - point d'étape.
- o Affaires diverses.



LES ÉLUS ONT LA PAROLE

Marylène Derrien demande quand l'entretien des accotements des routes communales va être réalisé. Claude Le Méhauté indique que l'entreprise Mickaël Helary commence dès la fin de semaine.

Guillaume Caron

- signale la dangerosité de la main-courante située sur le parking près de La Salamandre (ancien terrain de tennis). Le Maire fait savoir que cette main courante va être retirée, la réflexion est en cours sur le nouvel aménagement.
- signale les buts du stade de football qui ne sont pas aux normes. Le dernier rapport de vérification des équipements sportifs et aires de jeux va être consulté pour vérifier les conclusions données.

Fabienne Goaziou

- fait savoir qu'elle a participé à la dernière bourse à projets de Leff Armor Communauté. L'association Dele-Terre a obtenu une bourse pour son festival (édition 2024) qui aura lieu au mois d'août, à hauteur de 1000 €.

Annick Guezou fait remonter plusieurs demandes d'administrés sollicitant une aide informatique pour des démarches en ligne. Maëlig Taisset indique que la maison France Services de Plouha peut être sollicitée.

Émilie Bocher fait savoir que suite à la dernière réunion de bibliothèque avec les bénévoles, la question se pose de rendre la bibliothèque gratuite pour tous.

Claude Le Méhauté propose aux membres de la commission voirie de se réunir le 13 juin pour aborder plusieurs sujets : les programmes de voirie des prochaines années, l'organisation de l'entretien des routes et des accotements suite à la dissolution du syndicat, l'achat de matériel etc...

Sylvain Rouxel signale de nouveau le mauvais état du conteneur à piles situé près de l'éco-point de Coat Ar Oa et le besoin d'entretien autour du dispositif. Les services techniques communaux ainsi que les services de Leff Armor Communauté seront sollicités à ce sujet.

Stéphanie Glo demande si la commune propose des missions « argent de poche ». Maëlig Taisset fait savoir qu'en lien avec Leff Armor Communauté, nous pouvons proposer des missions aux jeunes du territoire, sur Pléguen.



Retour en images...



6.



7.



8.



9.

1. Le **nouveau véhicule des services techniques** de Pléguien roule à l'électrique.
2. **Matinée citoyenne** du 25 mai : construction d'un arbre à insectes et ramassage des déchets organisé par le Conseil Municipal des Jeunes en partenariat avec l'association Les amis d'Alguy.
3. Une belle affluence pour l'**exposition Leff Bonsaï Galerie** organisée par Rénald André à la Salamandre les 4 et 5 mai 2024.
4. De jolis **calligrammes** ont été réalisés pour le concours mis en place à la bibliothèque.
5. Les jeunes ont mis l'ambiance sur le dance floor pendant la **boom organisée par le CMJ** le 8 mars à la Salamandre de 19h à 22h pour les jeunes de 8 à 15 ans.
6. **Cérémonie de citoyenneté** organisée en mairie le 18 mai pour la remise de leur carte électorale aux jeunes inscrits.
7. **Exercice des sapeurs pompiers** volontaires sur Pléguien.
8. Les enfants présents à la garderie bénéficient d'une **aide aux devoirs** entre 17h et 18h. Cette aide est assurée par Carole Le Fevre.
9. Les enfants profitent de l'**aire de jeux de l'école** en s'amusant sur le toboggan.



9.



10.



11.



12.

Retour en images...



13.



14.



14.



15.

- 9. Cérémonie du 19 mars.**
- 10. Découverte du traineau du Père Noël** par les élus du Conseil Municipal des Jeunes.
- 11. Après-midi d'hiver,** activité jeux de société à la Salamandre organisé par le Comité d'animations le 18 février 2024.
- 12. La traditionnelle cérémonie des vœux** du maire du 6 janvier 2024.
- 13. Présentation de l'analyse financière de la commune** par M. Benjamin Clidi, Conseiller aux décideurs locaux du SGC de Guingamp, lors du Conseil Municipal du 22 mai 2024.
- 14. Le dumiste de Leff Armor Communauté** est intervenu auprès des classes de Pléguien pour un atelier musical.
- 15. Tournoi de palets** organisé sur le terrain de foot le 25 mai par l'association Le Paletguen Club.

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS & INHUMATIONS

Eliane LE FEVRE, le 2 janvier
Henriette RODRIGUE,

le 24 janvier

Alain KERRELLO, le 6 février
Michel FOURNIER, le 24 février

Marie-Thérèse GUERVILLY,
le 9 mars

Monique GELIN, le 20 mars

Denise BLACHERE, le 31 mars

Karyne EVERARD, le 19 avril

Jacqueline HERFRAY, le 26 avril

Michael WILLIAMS, le 30 avril

Jean CARADEC, le 10 mai

Hugo SUBERVILLE, le 31 mai

Christian BATARD, le 12 juin

Citoyenneté

Recensement

citoyen obligatoire

Tous les jeunes, garçons et filles, de nationalité française doivent obligatoirement se faire recenser en mairie à partir de leurs 16 ans. Il suffit, pour cela, qu'ils viennent en mairie avec leur livret de famille, leur pièce d'identité et un justificatif de domicile. Suite à cette démarche, ils seront ensuite convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté au cours de laquelle il leur sera délivré une attestation de participation nécessaire pour passer de nombreux examens (comme le bac, le permis de conduire...). Les jeunes recensés sont ensuite inscrits d'office sur notre liste électorale.

Adressage

Affichez

votre numéro !

À Pléguien, de nouvelles plaques de numéros et des certificats d'adressage ont été distribués récemment pour améliorer l'adressage communal. C'est une initiative dans le cadre de la loi 3DS pour faciliter la localisation des habitations et les services d'urgence. N'oubliez pas d'afficher votre numéro d'adresse de manière visible pour contribuer à la sécurité de la commune.

Environnement

Déchets

Le service déchets de Leff Armor Communauté nous informe du changement des jours de distribution des bacs. La remise des conteneurs à ordures ménagères et de tri sélectif s'effectue les lundis et mercredis de 9h à 12h30 (avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité).



Leff Armor Communauté - Fontaine de Trémargat - 22410 Lantic
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le 02 96 79 77 99

RAPPEL DE QUELQUES BONNES PRATIQUES

Les bacs de collecte sont à sortir la veille et à rentrer le plus vite possible après le passage du camion afin d'éviter de laisser des bacs sur le trottoir. Enfin, en cas de vents violents ou de tempêtes, il est important d'être vigilant et d'attendre le dernier moment pour sortir ses conteneurs afin d'éviter que ceux-ci ne se renversent sur la chaussée.

École

Inscription

Si vous envisagez de venir habiter à Pléguien et souhaitez inscrire vos enfants sur le RPI Pléguien-Tressignaux, vous pouvez contacter la mairie.



Au 02 96 70 02 54 ou par mail à mairie-pleguien@orange.fr

Citoyenneté

Nouveaux habitants

Vous venez d'arriver sur la commune, vous pouvez vous faire connaître en mairie de manière à participer à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux habitants qui aura lieu en septembre prochain.

Facile et délicieux

GÂTEAU AUX POMMES

par Stéphanie



Ingrédients (pour 4 personnes)

- 3 à 4 pommes
- 1 sachet de sucre vanillé
- 220 g de sucre
- 3 œufs
- ½ sachet de levure chimique
- 125 g de farine
- ½ verre d'huile (environ 10 cl)
- Beurre

- 1.** Préchauffez le four à 160°C.
- 2.** Dans un saladier, mélangez les sucres, les œufs, la levure, la farine et l'huile.
- 3.** Pelez, évidez et coupez les pommes en petits morceaux. Ajoutez-les à la pâte et mélangez.
- 4.** Versez la pâte dans un moule à gâteau préalablement beurré.
- 5.** Enfourez pour 40 à 50 mn.



Vous aussi, faites profiter les lecteurs de Pléguien de vos bonnes recettes.

Contactez la mairie.

MAIRIE DE PLÉGUIEN

1 place de la Mairie
22290 Pléguien
Tél. 02 96 70 02 54
mairie-pleguien@orange.fr
www.pleguien.fr

Suivez-nous sur :
Commune de Pléguien

Horaires d'ouverture :

Lundide 9h à 12h
Mardide 9h à 12h
Mercredide 9h à 12h
Jeudide 9h à 12h
Vendredide 9h à 12h
Samedide 9h à 12h

Sauf
en juillet
et août

**Numéros d'urgence**

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Européen	112

Un défibrillateur est disposé à l'entrée de la mairie et accessible 24h/24.
Un second défibrillateur se trouve dans le hall d'entrée de La Salamandre.

**Services publics****LA POSTE**

Tél. 02 96 70 02 45
Ouverte du lundi au samedi
de 9h à 12h

ÉCOLE

Tél. 02 96 70 01 80

CPAM

Permanences (mairie de Lanvollon)
Tél. 3646
Sur rendez-vous

CIAS (Pléguien)

Ouvert le mardi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h,
le vendredi de 9h à 12h30

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences (mairie de Lanvollon)
M. Le Gonidec - Tél. 06 07 48 12 04
christian.le-gonidec
@conciliateurdejustice.fr
Sur rendez-vous le premier
mercredi du mois (après-midi)

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 16h à 18h
(sauf en juillet et août)
et le samedi de 10h à 12h
Fermée durant les vacances de Noël

GENDARMERIE

- o **Brigade de Lanvollon**
Tél. 02 96 70 00 18
Ouvert (bureaux)
les mardi et samedi de 14h à 18h,
le vendredi de 8h à 12h, les jours
fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h
- o **Brigade de Châtaudren-Plouagat**
Tél. 02 96 74 10 17
cob.chataudren-plouagat
@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Ouvert (bureaux)
les lundi, mercredi et jeudi
de 8h à 12h et de 14h à 18h,
les mardi et samedi de 8h à 12h,
le vendredi de 14h à 18h,
les dimanches et jours fériés
de 9h à 12h et de 15h à 18h

**Solidarités****SECOURS POPULAIRE**

20 avenue Laënnec - Plouha
Tél. 02 96 22 47 68

RESTOS DU CŒUR

7 rue Vauban - Étables-sur-Mer
Tél. 02 96 65 45 04

Distributions les jeudis et vendredis
des semaines paires de 9h30 à 11h20
(à la maisons des solidarités
d'Étables-sur-Mer)

SECOURS CATHOLIQUE

7 rue Lamennais - Plouha
Tél. 02 96 20 25 23

CENTRE ALIMENTAIRE

Rue du 48^e RI - Guingamp
Tél. 09 62 11 90 10

Distributions le mercredi
de 14h30 à 16h30

Infos pratiques**MAISON DU DÉVELOPPEMENT & DES SERVICES PUBLICS****Permanences**

Moulin de Blanchardeau - Lanvollon
Tél. 02 96 70 17 04

o **ASSISTANT SOCIAL**

Frédéric Queguiner
Tél. 02 96 55 33 00

o **MISSION LOCALE**

Pour l'emploi des jeunes
Tél. 02 96 40 17 30

Sur rendez-vous le premier mardi
du mois de 14h à 16h

o **CIDFF** (Comité Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Tél. 02 96 78 47 82

Sur rendez-vous le 4^e mardi
du mois de 14h à 17h

o **POINT INFORMATION JEUNESSE**

Tél. 02 96 70 17 04

Sur rendez-vous

o **CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)

Tél. 02 96 70 17 04

Sur rendez-vous les 2^e et 4^e jeudis
du mois (après-midi)

o **EAU** (service joignable 24h/24)

Tél. 02 96 79 77 97

MAISON DE LA PETITE ENFANCE**Permanences**

Tressignaux

o **PMI** (Protection Maternelle et Infantile)

Tél. 02 96 40 10 30

Consultation avec un médecin
sur rendez-vous

Permanence avec une infirmière
puéricultrice sans rendez-vous,
le mardi de 9h30 à 12h

o **RPAM** (Relais Parents Assistants Maternels)

Anaïs Brunelles
Tél. 02 96 65 32 61

Pléguien **en forme olympique** le 26 juillet !



Un événement spécial est prévu le 26 juillet pour célébrer la cérémonie d'ouverture des JO Paris 2024 à Pléguien.

Au programme : des olympiades pour enfants et adultes avec divers sports, notamment du handball, du palet, des boules,... et bien d'autres.

Un village olympique avec buvette et deux food trucks de restauration (Fish and chips et Ty Jean Jean) sera également installé de 16h à 1h du matin.

Des réunions avec les associations locales et les élus sont prévues pour coordonner l'organisation de cette journée sportive.



ET PROCHAINEMENT...

Les **Musicales** de Blanchardeau

Concerts à 20h

MARDI 30 JUILLET

Chapelle de Ker Maria
Plouha
Trio Karénine, trio avec piano

VENDREDI 2 AOÛT

Église Notre-Dame de Soumission
Pléguien
Deborah Nemtanu, violon
Lidija Bizjak, piano

LUNDI 5 AOÛT

Église Notre-Dame de Soumission
Pléguien
Hervé Billaut, piano
Guillaume Coppola, piano
Duo piano 4 mains

MERCREDI 7 AOÛT

Église Notre-Dame de Soumission
Pléguien
Xavier Phillips, violoncelle
Cédric Tiberghien, piano

VENDREDI 9 AOÛT

Église Notre-Dame de Soumission
Pléguien
Quatuor Hermès
Omer Bouchez
& Elise Liu, violons
Yung-Hsin Lou Chang, alto
Yan Levionnois, violoncelle
Pierre Fouchenneret, violon
Romain Descharmes, piano

MARDI 13 AOÛT

Église Notre-Dame de Soumission
Pléguien
Jean-Philippe Collard, piano